



**USAGERS
LISTE DE CANDIDATURES**

SCRUTIN DU 18 FEVRIER 2020

Elections au Conseil de la Composante (*Préciser UFR, Institut...*) :

Liste (*préciser l'intitulé de la liste*) :
.....

Soutiens éventuels:
.....

OBLIGATOIRE :

Personne déléguée pour la liste : M / Mme.....
(*adresse, mél, tel*).....

Le délégué doit être candidat de la liste qu'il représente. Celle-ci est composée par ordre préférentiel de :

Rang	M ou Mme	Nom – Prénom N° carte étudiant	Composante d'inscription Formation
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Rang	M ou Mme	Nom – Prénom N° carte étudiant	Composante d'inscription Formation
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Signature originale du délégué de liste :

Rappel :

**Une déclaration individuelle de candidature signée et la photocopie de la carte d'étudiant ou à défaut un certificat de scolarité doivent être fournis pour chaque candidat.
Pour être recevable, la liste doit comporter alternativement un candidat de chaque sexe.**

La liste comprend un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre des sièges de membres titulaires à pourvoir.

Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges de titulaires à pourvoir et qu'elles sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Attention : aucune candidature ne peut être déposée, modifiée ou retirée après la date limite de dépôt (lundi 10 février 2020 à 17 h).